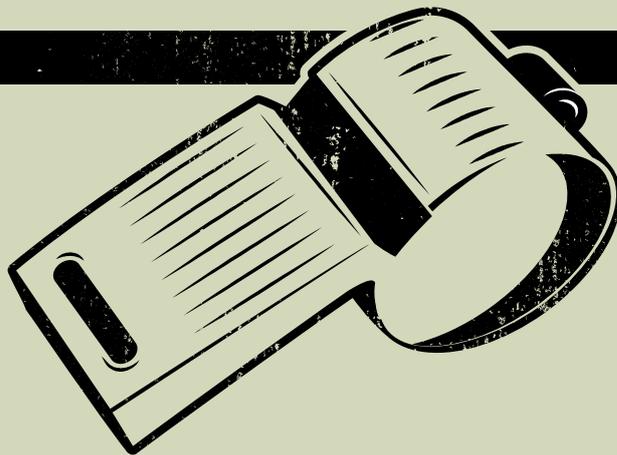




ÉTHIQUE ÉLASTIQUE...

• Hélas •



DÉFAUT D'ALERTE ①

I- Un cas classique

La procédure d'alerte est en principe bien appliquée par la majorité des joueurs de compétition.

Pourtant, même dans ce cas, on assiste parfois à des contestations : outre les oublis, certains n'alertent pas parce qu'ils estiment que leurs adversaires doivent comprendre, ou expliquent trop succinctement («Ghestem» vous dit-on par exemple, sans autre explication – comme si c'était à vous de connaître les conventions adverses), et oublie régulièrement que, lorsque l'on est dans le camp déclarant, on DOIT à la fin des enchères corriger les défauts d'alerte ou les mauvaises explications du partenaire.

Mais c'est surtout en club qu'il est nécessaire, tant pour les joueurs chevronnés que pour l'arbitre, de faire preuve de pédagogie.

Commençons par un cas classique qui n'apprendra rien aux joueurs aguerris, mais qui fixera les principes.

Sud donneur. Est-Ouest vulnérables.

	Malicia		
	♠ DV53		
	♥ 1092		
	♦ DV4		
	♣ 1065		
Percaline	N	Prof. Oups	
♠ AR102		♠ 764	
♥ RV8		♥ 4	
♦ A107	O	♦ R9832	E
♣ V87		♣ R942	
	S		
	Chipie		
	♠ 98		
	♥ AD7653		
	♦ 65		
	♣ AD3		

	O	N	E	S
	PERCALINE	MALICIA	PROF. OUPS	CHIPIE
				1♥
	1SA	2♦	passé	2♥
	fin			

Chipie n'a pas alerté 2♦ ? Non, elle a oublié le Landik (2♦ dans leur système est donc un Texas Cœur, équivalent d'un soutien à 2♥).

Bien entendu, Percaline et Oups se montrent surpris en voyant le mort et Chipie, qui a retrouvé la mémoire, intervient :

– «Ça fait des années que nous jouons ça et vous le savez très bien.»

– «J'ai oublié», reconnaît Oups, qui connaît très bien cette convention.

Se sentant en partie responsable, il n'appelle pas l'arbitre.

Percaline, qui ne connaît pas le jeu de son partenaire, ne l'appelle pas non plus. Chipie va chuter d'une (50 pour Est-Ouest).

Aux tables précédentes, les Est-Ouest ont plusieurs fois joué 3 Carreaux égal (110 pour Est-Ouest).

Percaline se décide à appeler l'arbitre.

«C'est un peu tard, objecte Chipie, il fallait émettre des réserves en voyant le mort ! C'est trop facile de se sauver des mauvais coups grâce à l'arbitre !»

Quel sera l'arbitrage ?

II- Le règlement

Loi 40 A1b – Chaque paire doit informer ses adversaires de ses agréments...

Loi 40 B3a – Si un camp subit un dommage suite au manquement des adversaires de dévoiler la signification d'une annonce ou d'un jeu comme requis par ces Lois, il a le droit à une rectification sous la forme de l'attribution d'une marque ajustée.

III- Le cas d'aujourd'hui

Tout d'abord, balayons les objections de Chipie :

– «Un peu tard pour appeler l'arbitre...»

C'est une phrase qu'on entend parfois en club. Elle est absurde. Rien n'obligeait Est-Ouest à appeler l'arbitre dès la fin des enchères, ni même à prévenir à ce moment-là qu'ils pourraient appeler l'arbitre.

– «Ça fait des années que nous jouons le Landik et vous le savez très bien.»

L'adversaire n'a pas à se souvenir de nos conventions ! Même d'une donne à l'autre !

Oups affirme qu'il aurait contré pour indiquer les Carreaux.

Chipie prétend que ce n'est pas raisonnable rouge contre vert, d'autant qu'il réclamerait ainsi l'entame à Carreau avec un Roi blanc !

Qui a raison ?

Oups, d'un tempérament très prudent, aurait-il contré ? Je ne peux pas l'affirmer mais sa revendication me semble tout à fait recevable, même vulnérable. Même si l'entame à Carreau contre un contrat à Cœur peut être très mauvaise, ce contre me semble raisonnable, tout simplement pour proposer une surenchère à Carreau, d'autant plus que Oups est singleton dans la couleur adverse.

L'attribution d'une marque ajustée est souvent difficile. Que se serait-il passé si Oups avait contré ? Nord-Sud auraient-ils joué 2 Cœurs contré (100) ? Ou bien Est-Ouest auraient-ils joué 3 Carreaux (110) ? Ou encore Nord-Sud auraient-ils joué 3 Cœurs non contré (100) ? Voire 3 Cœurs contré (300) ?

J'aurais opté ici pour 3 Carreaux juste fait en Est-Ouest, qui me semble être un résultat assez probable : 110 pour Est-Ouest en remplacement des 50.